

Procès-verbal de
l'Assemblée générale ordinaire de Lausanne Région

Date : Jeudi 25 septembre 2014

Heure : 17h00

Lieu : Paudex

Présidence : M. Gustave MUHEIM Lausanne Région

Communes membres : 27 communes sont représentées.
Les communes de Crissier et Servion sont excusées.

Bureau de coordination: Mme Patrizia DARBELLAY Secrétaire générale

MM. Daniel BRELAZ Lausanne
Alain GILLIERON Secteur Ouest
André GORGERAT Secteur Ouest
Jean-Daniel CHAMOT Secteur Nord
Raymond BRON Secteur Nord
Jacques-André CONNE Secteur Est

Excusé : M. Gilbert CUTTELOD Secteur Est

PV rédigé par : Mme Fabienne Saugy Lausanne Région

AGENDA

**La prochaine Assemblée générale ordinaire de Lausanne Région,
aura lieu à Cheseaux, le mercredi 25 mars 2015 à 17h**

Monsieur Gustave Muheim, Président de Lausanne Région, ouvre la séance en saluant les participants et en excusant diverses personnalités.

Il passe la parole à Madame Arielle Martin, Municipale à Paudex, qui souhaite la bienvenue à l'Assemblée.

Monsieur Muheim propose que Mesdames Séverine Turin et Fabienne Saugy, assistantes à Lausanne Région, officient comme scrutatrices. Celles-ci acceptent.

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté sans remarque.

2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 27 mars 2014

Le procès-verbal du 27 mars 2014 est adopté à l'unanimité.

3. Message du président

Monsieur Gustave Muheim donne lecture de son message à l'Assemblée. Celui-ci est annexé au présent procès-verbal (Annexe 1).

4. Complexe sportif de Malley : détermination de principe des Municipalités

Monsieur Muheim passe la parole à Madame Marianne Huguenin – Syndique de Renens-, Monsieur Alain Gilliéron – Syndic de Prilly - et Monsieur Daniel Brélaz – Syndic de Lausanne – qui tous trois appellent de leurs vœux une détermination forte des communes de la région en faveur de ce complexe sportif.

Monsieur Muheim indique que le projet a été présenté dans les différents secteurs et qu'il s'agit, lors de cette Assemblée, que les Municipalités des communes membres de Lausanne Région se déterminent sur un accord de principe pour une participation financière aux frais d'exploitation du futur complexe sportif de Malley. Il donne la parole à l'assemblée.

Madame Claudine Wyssa – Syndique de Bussigny – informe les membres que la Municipalité de Bussigny émet quelques réticences à l'idée d'engager des montants importants pour des projets à si long terme. Elle précise donc que le préavis, qui sera soumis aux Conseils communaux/généraux, devra être très clair sur l'implication des communes.

Monsieur Muheim rappelle que deux séances d'information à l'attention des élus auront lieu les 10 et 12 février 2015 à Beaulieu.

Monsieur Muheim passe au vote et indique la commune de Crissier, excusée, a donné son accord de principe par courrier. 26 communes sur 29 acceptent, inclus la Commune de Servion, absente à l'AG, qui a transmis son accord le lendemain, 3 refusent (Poliez-Pittet, Jorat-Menthue et Savigny), et aucune ne s'abstient. Le président remercie pour cette décision et indique vouloir rencontrer prochainement les 3 communes précitées.

5. Budget 2015 de Lausanne Région

Le Président présente le budget 2015 et demande à l'Assemblée si elle a des questions à ce sujet.

Le Président soumet le budget global 2015 au vote des communes membres.

Le budget 2015 est adopté à l'unanimité des 27 communes présentes.

Monsieur Muheim remercie les communes pour leur confiance.

6. Election des membres de la Commission de gestion et de leurs suppléants

Sont candidats :

Pour la commune de Lausanne : Pascal FAVRE / suppléante Sylvie GEBHARDT

Pour le secteur Est : Serge REICHEN / suppléant Jacques-André CONNE

Pour le secteur Nord : Serge ROY / suppléant Louis SAVARY

Pour le secteur Ouest : Alain CLERC / suppléant Pierre KAELIN

Les quatre membres et leurs suppléants sont élus par applaudissements.

7. Divers et propositions individuelles

La parole n'est pas demandée.

Monsieur Muheim remercie les personnes présentes et clôt l'Assemblée générale de Lausanne Région. Il passe la parole à Madame Yvette Jaggi, Présidente de Microcrédit Solidaire Suisse – MSS – pour sa présentation « Le microcrédit MSS, un service de proximité ».

Fabienne Saugy
Avec l'approbation de M. Gustave
Muheim

Annexe :

1. Message du Président

Mesdames et Messieurs,

J'ai le très grand plaisir d'ouvrir notre assemblée générale ordinaire d'automne 2014 à Paudex. Nous sommes heureux de siéger dans cette commune qui a « formé à bonne école » celui qui, avant de devenir Conseiller fédéral, fut syndic de Lausanne et, pour sauver un siège radical, « pompier » quelques temps au Conseil d'Etat. Vous aurez tous et toutes reconnu l'illustre Jean-Pascal Delamuraz !

Une autre personnalité de ce village, grand comme le Vatican, a « tiré sa révérence » à la veille de notre dernière assemblée générale, ce printemps. Serge Voruz restera dans notre mémoire comme syndic à avoir fait rayonner Lausanne Région dans toutes les Municipalités du secteur Est. Son crédo était celui de Jean-Jacques Rousseau : Va et découvre ton pays.

La commune membre et amie de Bottens a aussi été frappée par le décès de son syndic Philippe Ruchat, à la veille de la Fête nationale. Syndic de son village depuis l'accession au Conseil d'Etat de sa collègue Béatrice Métraux. Les Bacchantes de Tsoin Tsoin n'avaient rien à envier au « Chef de la gare de Perpignan », plus connu sous le sobriquet de Salvador Dali.

J'en profite pour transmettre toutes nos pensées au Syndic de Servion, Gilbert Cuttelod, qui va subir une importante opération.

En préambule, je souhaite une très cordiale bienvenue à toutes les personnalités issues des mondes politique, économique, associatif et aux médias vaudois qui nous font l'honneur d'assister à nos débats. Je salue particulièrement la présence de notre oratrice de ce soir, Madame Yvette Jaggi. Salut à vous aussi, Lieutenants de l'Etat : votre présence démontre à quel point Lausanne Région a sa place dans le tissu politique, social et économique vaudois. Excepté pour Monsieur le Syndic de Paudex ; Serge Reichen, en « mission » ce soir pour une compagnie ferroviaire, je vous fais grâce de la lecture de la liste des personnes excusées, que nous remercions pour leurs propos oraux ou écrits encourageants.

J'ai le plaisir de saluer les membres des Municipalités des communes de Lausanne Région, qui consacrent leur fin de journée « à la bonne cause », tout en excusant celle de Crissier, retenue par une obligation fixée de longue date. Crisser nous a par contre transmis son vote pour le point 4 de l'ordre du jour.

Avant d'entrer dans le vif des sujets, j'ai le plaisir de passer la parole à Madame Arielle Martin, Conseillère municipale de la commune de Paudex.

Mesdames et Messieurs, chères et chers collègues,

Je ne sais pas si vous êtes comme moi, mais en préparant ce message présidentiel, j'avais l'impression que je venais d'en faire de même il y a peu. En fait, c'était il y a six mois ; donc ... Je remercie ici Mmes Darbellay, Savary, Saugy et Turin, ainsi que M. Andreani qui ont « guidé ma plume » pour ce qui suit :

Formation et Emploi des Jeunes :

Les appuis scolaires aux apprentis **AppApp**, débutés en janvier 2012, rencontrent un franc succès. Sur l'année scolaire 2014-2015, nous prévoyons d'ouvrir 60 cours, afin de permettre à près de 240 apprentis d'effectuer des rattrapages qui leur permettront, nous l'espérons, de réussir leur année scolaire. Un mois à peine après l'ouverture des cours, près de 15 sont déjà complets et nous remercions toutes les communes de bien vouloir en faire la promotion auprès de leurs entreprises.

Nous vous rappelons que la commission « Formation et Emploi des Jeunes » organise un stand au prochain **Salon des Métiers**, qui se tiendra fin novembre à Beaulieu. A cette occasion, les apprentissages offerts par nos communes seront présentés, et plus spécialement les formations d'horticulteur, d'employé de commerce et d'agent d'exploitation. Nous vous invitons à venir visiter le stand de Lausanne Région.

Dépendances et Prévention : cette Commission a beaucoup travaillé sur plusieurs projets :

Le 15 mai s'est tenue la journée de réflexion « **Espace Public : Prévenir, Réagir : Quels outils pour les communes ?** » qui a rencontré un grand succès, puisque plus de 120 personnes y ont assisté, dont un tiers de représentants politiques, ici remerciés. Cette journée traitait de la gestion de l'espace public sous différents points de vue. Ceux-ci ont donné lieu à des fiches synthétiques sur chacun des thèmes, pour apporter appui et informations aux membres des municipalités. Vous recevrez prochainement ces fiches dans vos communes et nous sommes persuadés que vous en ferez le meilleur usage.

D'autre part, cette Commission « Dépendances et prévention » a lancé fin juin, avec un succès dépassant toutes nos espérances, la « **Brochure de prévention à l'attention des parents d'adolescents** ». Ce nouvel outil pour les parents a suscité un réel engouement des médias, mais aussi des professionnels et des parents. Ce sont 26'000 brochures qui ont déjà été distribuées. Nous remercions aussi les bulletins communaux qui ont repris dans leurs pages la présentation de la commission « Dépendances et Prévention ».

Notre déléguée Irina Sakharova ayant décidé de compléter son bagage universitaire, ce qu'elle fait depuis 10 jours, elle nous a présenté sa démission. Nous avons mis sans tarder son poste au concours, et les candidatures furent nombreuses. Depuis le début de l'été, notre **Département de promotion économique**, est désormais placé sous la responsabilité de Federico Andreani. Grâce à son parcours professionnel et ses différentes expériences et compétences acquis dans des postes variés, nous constatons que M. Andreani a l'innovation

« collée à la peau », ce qui favorise l'appui et l'aide au développement régional. Je remercie ici les communes pour l'accueil qu'elles ont fait à notre nouveau délégué.

Une des 1^{ères} missions du développement économique concerne l'activité de «Guichet entreprises», où Lausanne Région reçoit en moyenne 5 à 10 demandes de soutien par semaine. Il s'agit de demandes de renseignements et d'aides diverses, dans le cadre de création d'entreprise. Les demandes concernent aussi la recherche de terrains ou de locaux aptes à accueillir leur entreprise.

Au niveau des soutiens financiers, nous suivons les 3 prêts qui ont été accordés par notre fonds « capital développement ». Le dernier prêt, concernant une nouvelle plateforme/logiciel d'émission d'un skipass, et permettant d'accéder aux meilleurs tarifs aux différentes pistes de plus de 50 stations d'hiver, se trouve en phase de levée de fonds. Nous espérons que cette prochaine saison, Skiioo puisse percer le marché avec son nouveau produit.

Autre action majeure de soutien direct : les **Trophées PERL**.

La 12^{ème} édition de mai dernier a été un réel succès, tant au niveau de la qualité des dossiers reçus (plus de 40) que par rapport à la nouvelle formule d'une cérémonie retransmise en live, via la chaîne La TELE. Parmi les nombreux prix suisses, le Prix PERL est l'unique concours dont les Trophées sont offerts par des collectivités publiques ! C'est grâce à nos communes membres que, depuis 2003, nous avons pu soutenir plus de 50 projets, pour un montant total de CHF 1'200'000.- et ainsi récompenser des nouvelles entreprises actives aussi bien dans des domaines traditionnels que High-Tech, démontrant ainsi la vitalité et l'inventivité du tissu économique régional. Le Prix PERL est indéniablement un soutien financier important pour les lauréats, mais il représente aussi une plateforme unique permettant aux nominés d'être sous le feu des projecteurs. C'est également un des rares moments où notre Association est visible aux yeux du grand public.

Dans quelques jours la 13^{ème} édition sera officiellement lancée, au travers de nos partenaires média, mais également au travers de tout notre réseau, dont vous faites partie. Vous allez recevoir d'ici mi-octobre une documentation et quantité de flyers et affiches pour l'appel à candidature. Merci par avance de votre soutien pour que cette 13^{ème} édition soit à nouveau un excellent Cru ! Une information en primeur : Nestlé, au travers de sa division « Health Science », a décidé de nous apporter son soutien, pour le financement de la logistique qui permet d'organiser les Trophées PERL.

Quatre actions majeures sont à souligner en matière de communication :

- 1 / La poursuite de la newsletter électronique de promotion économique, un outil qui s'adresse autant aux communes qu'aux organismes partenaires et aux entrepreneurs.
- 2 / La poursuite du partenariat avec l'association PACTE, dans le cadre de l'organisation de « Café Entreprendre » dans la région, un concept d'évènements donnant la possibilité d'interagir avec une palette d'experts en entrepreneuriat.
- 3 / Lausanne Région a également décidé de soutenir cette année les Design Days, pour lesquels vous avez déjà reçu une invitation début septembre. Nous soulignons ainsi l'importance que notre association porte envers le domaine du design et plus particulièrement du «pôle design», dont l'ECAL et les Ateliers de Renens sont des acteurs

majeurs. Avec plus de 7'500 entreprises, employant plus de 26'000 personnes, l'industrie du design est l'un des plus importants secteurs des industries culturelles en Suisse !

4 / Enfin, Lausanne région participera en tant qu'intervenant durant la semaine entrepreneuriale qui aura lieu à Renens du 3 au 7 novembre prochain. Nous présenterons nos activités en faveur du développement régional, en soulignant qu'en 2014, le prix Micro Entreprise a été remporté par des designers industriels (Swiss Koo) et qui rencontre, grâce aussi au Trophée PERL, une expansion réjouissante de ses affaires.

Et pour terminer, une des prestations faisant partie de la collaboration avec le Canton de Vaud concerne les différents préavis pour les manifestations et congrès qui ont lieu sur le territoire de notre région. 2014 sera à nouveau une année riche en «demandes de cofinancement»; préavis qui demandent de la part de notre équipe une analyse approfondie du projet, du plan de financement, des objectifs qualitatifs et quantitatifs, et ceci à travers des rencontres/discussions avec les organisateurs, avant de pouvoir préavisier pour un soutien financier du canton.

Toutes les actions précitées, et bien d'autres, ont été rendues possibles grâce à l'excellente collaboration établie au sein de la Commission de promotion économique et avec les différents organismes, le Canton, la CODEV et les communes. L'esprit positif est à saluer, ce qui facilite l'offre de nombreuses opportunités d'échanges, au bénéfice du développement économique de la région.

« Last but not least », notre troisième Département, aussi en charge du projet d'agglomération PALM :

- **Comptages Transports Individuels et Collectifs 2014**

Les comptages routiers quinquennaux organisés par Lausanne Région, en collaboration avec le Canton et Région Morges, se sont tenus avec une année d'avance, projets issus du PALM « oblige ». **De mars à juin 2014, plus de 270 postes de comptages ont été installés** sur les routes de la région lausannoise. Les premiers résultats sur l'évolution du trafic individuel seront disponibles en début d'année prochaine. Le projet se poursuivra en 2015 avec la récolte des données des entreprises de transports publics. Le rapport final est attendu fin 2015.

Nouveautés de cette édition :

- 17 nouveaux relevés manuels aux carrefours pour la mobilité douce
- 2 rapports intermédiaires en 2016 et 2018
- Toutes les informations sont désormais géo référencées

- **Agglomération**

Faisant suite aux réflexions, menées par l'Unité de Conseil et d'Appui cantonale en management et organisation (UCA) sur l'organisation de la gouvernance du PALM, la mise en place d'une « cellule stratégique partenariale » regroupant des représentants du Canton, des schémas directeurs et des associations régionales a été proposée. Cette nouvelle structure sous-entend notamment un renforcement des effectifs cantonaux affectés au PALM et un renforcement des schémas directeurs par les communes.

Politiquement, elle se traduit par la présence des schémas directeurs au Bureau Exécutif (auparavant le Bureau Exécutif était composé de deux représentants du Conseil d'Etat et des deux Présidents des associations régionales). A l'avenir, le bureau du PALM n'existera donc

plus en tant que tel. Il est évident que la mise en place de cette structure de projet est conditionnée par l'acceptation des budgets des partenaires du projet. (Canton, Schémas directeurs et associations régionales).

Pour Lausanne Région cela implique, une diminution des charges liées au Bureau du PALM (budget 2015) et une réaffectation du temps de travail de Mme Darbellay, qui consacrait une part importante de son temps pour les travaux du PALM. A l'avenir, Lausanne Région maintiendra sa participation financière aux études transversales pour les 18 communes du périmètre compact du PALM (40% des coûts des études, le reste étant pris en charge par le Canton (50%) et Région Morges (10%). Les Conférences d'agglomération continueront à être pilotées par les deux associations régionales.

A ce sujet, tous les membres des législatifs des communes de Lausanne Région ont reçu une invitation pour la prochaine **Conférence d'Agglomération**, qui se tiendra le mercredi 8 octobre, dès 17h30 au Centre des Congrès de Beaulieu. Accompagnez-les nombreux, de belles surprises vous y attendent : notamment une exposition sur le thème de la « densité et qualité », des films sur l'historique du projet et sur les mesures cofinancées du PALM 2012. Les actualités du PALM seront présentées par Mmes les Conseillères d'Etat Gorrite et De Quattro, ainsi que les directeurs des entreprises de transports tl et MBC. Au terme de la manifestation, les représentants des communes recevront également des documents qui résument les récentes études adoptées par le Comité de pilotage du PALM.

Je ne vais pas m'épancher sur les nombreuses séances des derniers mois, relatives au **futur Centre sportif de Malley** et ses nombreuses infrastructures, attendues pour le volet relatif à la piscine depuis trois décennies (nous en parlions déjà du temps de la CIURL...). Ce sujet sera développé au point suivant de l'ordre du jour. En attendant, permettez-moi de remercier sincèrement toutes les personnes qui travaillent dans la plus grande discrétion pour faire aboutir ce projet d'importance régionale et cantonale. Mmes Darbellay, Savary et M. Imhof méritent toute notre reconnaissance. Il en va de même de vos représentants politiques et techniques, dont les conseils avisés ont permis au dossier d'avancer, en espérant que ce soit dans la bonne direction. Votre vote le déterminera.

Pour conclure, je souhaite remercier ici le syndic de Savigny, Jean-Philippe Thuillard, qui rendra son tablier de « Chef d'équipe » à la fin de cette année. Avec son collègue Sylvaire Coquil, ils ont décidé de « passer la main », ce qui aura au moins permis de démontrer qu'à Savigny, l'envie de servir n'est pas un vain mot, puisque six personnes sont dans les starting blocs pour assurer la relève. Belle image de démocratie dans une commune qui sera contrainte de quitter le système électoral majoritaire, au profit de celui où généralement l'appartenance politique prime sur la personnalité !

Un immense MERCI aussi à Irina Sakharova, dont l'activité au sein de Lausanne Région a pris fin avec la fin de l'été, donc fin ... juin ! Mme Sakharova a apporté à nos activités de promotion économique tout son savoir, acquis au fil des ans dans le service éponyme de l'Etat de Genève. Grâce à elle, nous sommes aujourd'hui encore meilleurs et, aux yeux de certains élus genevois, désormais retraités, moins rupestres !

Je vous remercie de votre attention.

Gustave Muheim

Belmont, le 25 septembre 2014

Point 4 de l'ordre du jour de l'AG de Lausanne Région, le 25 septembre 2015 à Paudex

- **Centre sportif de Malley : Détermination de principe des Municipalités**

En vue de la préparation de l'Assemblée générale, les communes membres de Lausanne Région ont reçu le rapport pour la « Demande d'entrée en matière sur le financement des charges d'exploitation du futur Centre Sportif de Malley », contenant une proposition sur la répartition des futurs frais d'exploitation. Ces documents ont été présentés et discutés lors des trois séances de secteurs de Lausanne Région, ce mois de septembre 2014.

Le 15 septembre courant, les municipalités ont reçu une « note » qui précise le calendrier politique du projet, une liste non-exhaustive des questions soulevées en séance de secteurs, encore à traiter, ainsi que la portée de la décision soumise aujourd'hui.

Depuis quelques mois, Lausanne Région a été très impliquée dans ce projet. La commission mixte « activités sportives et financement régional » s'est occupée de la clé de répartition ainsi que de la proposition de pondérations pour la prise en charge des frais d'exploitation entre les communes. Mme Darbellay a également rejoint le groupe qui s'occupe de la gouvernance du projet et qui est accompagné par la société Ernst & Young, et enfin, votre « serviteur » participe également au groupe politique du projet, qui se réunit régulièrement depuis quelques mois. Depuis ce printemps, ces groupes ont travaillé d'« arrache-pied », afin que tous les documents soient prêts pour aujourd'hui, en vue du vote des communes sur l'entrée en matière d'une participation régionale à ce projet. Nous saisissons ici l'occasion de remercier tous les représentants politiques et techniques des communes qui se sont fortement impliqués dans ce projet, et en particulier M. Pierre Imhof, chef du projet « Métamorphose » de la Ville de Lausanne.

- **Rappel de la démarche.**

Fin 2013, sur la base de l'étude de faisabilité menée par le bureau d'architecture Ferrari, les Municipalités de Lausanne, Prilly et Renens décident de soutenir le projet et approchent les communes de Lausanne Région pour une éventuelle participation aux charges de fonctionnement de la nouvelle installation.

- **Questions en suspens :**

Lors des séances de secteurs, un certain nombre de questions sur le projet et son financement ont été soulevées, et de nombreuses réponses ont pu être apportées en séance. Pour les remarques restantes, une réflexion complémentaire est nécessaire, dont la Commission mixte de Lausanne Région est d'ores et déjà saisie. Les suggestions seront **traitées durant les prochains mois dans le cadre de la préparation d'un préavis-type**, qui se veut exhaustif aussi en matière de « questions / réponses ».

Comme indiqué lors des rencontres, **les propositions de participation** des communes au futur Centre sportif de Malley, ainsi que la clé de répartition, traitées dans les annexes **du**

Rapport sont présentées à titre indicatif. Les éléments de pondération feront l'objet d'une vérification et validation, commune par commune.

Avant d'ouvrir la discussion, je cède la parole aux Syndics « propriétaires du site », à savoir Mme Marianne Huguenin, puis Monsieur Alain Gillieron, enfin Monsieur Daniel Brélaz.

La discussion est ouverte :

La parole n'étant plus demandée, nous pouvons passer à la phase décisionnelle :

Considérant la décision favorable des Municipalités de Lausanne, Prilly et Renens, les 26 autres Municipalités de Lausanne Région s'engagent à soutenir la réalisation du nouveau Centre sportif de Malley. Elles présenteront aux Conseillers communaux et généraux respectifs le projet de participation aux charges d'exploitation, plafonnées à CHF deux millions (valeur 2014) d'ici au 30 juin 2015. Ce plafond, calculé sur la base des chiffres 2013 de la péréquation, pourra faire l'objet d'ajustements, notamment liés à l'augmentation de la population, à l'indexation du coût de la vie et à l'évolution de la valeur nette du point d'impôt.

Une décision positive en Assemblée générale n'a pas d'effet obligatoire automatique pour les communes. En effet, il appartient ensuite à chaque commune, sur la base de la décision de l'Assemblée générale, de décider de sa participation financière et de la faire adopter par ses Autorités (exécutif et délibérant).

En cas de refus d'une commune (Municipalité et/ou Conseil) de participer au projet, il n'est pas envisageable que sa participation soit reportée sur les 25 autres communes non-propriétaires. C'est pourquoi, Lausanne Région s'engage à aider les Municipalités à porter ce projet devant leur Conseil communal ou général respectif, en vue d'obtenir une adhésion unanime à ce projet.

- Prochaines étapes :
 - Hiver 2014/2015: Les Municipalités des communes propriétaires (Lausanne, Prilly et Renens) vont demander à leur Conseil communal respectif l'autorisation de cautionner l'emprunt.
 - **Printemps 2015: (délai au 30 juin 2015) : Engagement des Conseils communaux et généraux des communes de Lausanne Région (29 communes) pour la prise en charge des charges d'exploitation.**

Pour ce faire, Lausanne Région organisera les 10 et 12 février prochains à Beaulieu, deux séances d'information (même contenu) afin de présenter le projet aux Conseillers communaux des 29 communes membres.

- Texte soumis au vote des communes membres :

« Les Municipalités des communes membres de Lausanne Région, acceptent-elles d'entrer en matière pour une participation aux charges d'exploitation du futur Centre sportif de Malley ? »